



# Guide pour le stage

Guide pour le stage en milieu professionnel dans la filière  
Bachelor of Science en Technique du bois avec travail de bachelor  
intégré

Responsable de la filière BSc en Technique du bois

Version 1.0 29.05.2024

# Contenu

1	Particularité du stage dans la filière BSc en Technique du bois	3
2	Activités durant le stage et exigences pour le travail de bachelor	3
3	Déroulement	4
4	Encadrement et soutien	5
5	Confidentialité et délais	6
6	Salaire, statut, assurance, contrat de travail	6
7	Recherche du lieu de stage	6
8	Littérature complémentaire	6

# 1 Particularité du stage dans la filière BSc en Technique du bois

## 1.1 Introduction

Les étudiant-e-s de la filière Bachelor of Science en technique du bois peuvent effectuer, au cours de leurs études, un stage professionnel de 9 à 12 mois dans des entreprises de l'économie du bois, dans l'industrie de sous-traitance ou dans des institutions (de recherche) proches de la branche.

Le programme d'études soutient également les stages à l'étranger.

Le travail de bachelor ou mémoire est rédigé en cours de stage, en accord avec l'entreprise qui accueille le ou la stagiaire et sur une tâche en rapport avec la pratique. La durée du stage, d'au moins 9 mois, permet de se faire une idée approfondie du quotidien professionnel d'un-e ingénieur-e du bois et d'aborder une tâche complexe de longue durée dans le cadre du travail de bachelor.

Le stage est considéré comme un module à option et permet d'obtenir 30 crédits ECTS non pertinents pour la promotion. Il facilite l'entrée dans la vie professionnelle et peut être pris en compte pour des études ultérieures dans certaines universités partenaires en Suisse et à l'étranger ainsi que pour la filière Master Wood Technology.

## 1.2 Objectif

Le **cursus** encourage les étudiant-e-s à acquérir une première expérience dans leur futur domaine d'activité en tant qu'ingénieur-e en construction bois ou en économie du bois avant même d'obtenir leur diplôme.

En engageant des étudiant-e-s, les **entreprises** contribuent à une formation adaptée au marché. Elles peuvent réaliser un progrès intéressant grâce au sujet de mémoire choisi, en collaboration avec l'étudiant-e.

Les **étudiant-e-s** initient une première réflexion professionnelle approfondie sur le choix du thème du mémoire. Ils ou elles démontrent leur capacité à travailler de manière autonome et leur motivation personnelle.

Cette **situation win-win-win** favorise les échanges entre les entreprises, les étudiant-e-s et la haute école spécialisée ainsi qu'une formation axée sur la pratique.

# 2 Activités durant le stage et exigences pour le travail de bachelor

Pendant leur stage, les étudiant-e-s se familiarisent avec le quotidien de l'entreprise et appliquent les connaissances acquises au cours de leurs études à des problèmes pratiques.

## 2.1 Activités durant le stage :

- Collaboration à des projets en cours
- Traitement autonome de projets ou de sous-projets
- Suivi d'un programme spécifique pour les stagiaires (cf. programmes de stage)

## 2.2 Exigences relatives au travail de bachelor

Dans le cadre du stage, un thème pour le travail de bachelor est défini en accord avec l'entreprise.

Le sujet du travail de bachelor répond aux exigences suivantes :

- **Pertinence** : le thème apporte une **valeur ajoutée** significative à l'entreprise grâce aux résultats obtenus et est soutenu en conséquence. L'entreprise assure :
  - le soutien personnel (disponibilité de personnes de contact) pendant la durée du stage
  - l'accès aux informations et aux données nécessaires à la bonne réalisation du mémoire
  - la mise à disposition de ressources matérielles (par ex. matériel, échantillons, capacités de production)

**Innovation** : le sujet doit apporter un progrès par rapport à l'état actuel des connaissances et présenter une complexité adaptée au diplôme visé. Les étudiant-e-s doivent pouvoir exprimer leur créativité personnelle dans leur mémoire.

Le travail de bachelor est évalué selon les critères suivants :

- Résolution de problèmes professionnels
- Traitement méthodologique des problèmes
- Transmission des résultats

## 3 Déroulement

### 3.1 Calendrier

Le stage avec travail de bachelor intégré se déroule en règle générale après la fin du cinquième semestre et avant le début du semestre de fin d'études, c'est-à-dire de février à janvier de l'année suivante.

Dans des cas exceptionnels, un stage à temps partiel est également envisageable ; dans ce cas, il commence au dernier semestre d'études et se poursuit pendant un septième semestre. Pour la validation des crédits ECTS, la durée doit être respectée conformément au paragraphe suivant.

### 3.2 Durée

Le stage doit comporter au moins neuf mois d'activité à temps plein, après déduction des congés payés ou non payés, pour qu'il puisse être pris en compte comme un module à option faisant partie du cursus.

Le mémoire représente 12 crédits ECTS. Cela correspond à une charge de travail d'environ 360 heures. Le temps effectivement consacré au mémoire peut varier en fonction du sujet. L'entreprise doit mettre à disposition des plages horaires pertinentes pendant le temps de travail pour le traitement du mémoire. Celles-ci se concentrent en général sur la dernière partie du stage.

Dans des cas particuliers, comme le service militaire ou la maladie, la direction de la filière Bachelor en Technique du bois peut autoriser une durée de stage plus courte. Dans les cas prévisibles, une demande écrite doit être déposée.

Dans des cas exceptionnels, le stage peut être réparti sur plus d'un engagement.

### 3.3 Dates

Toutes les dates sont communiquées aux étudiant-e-s par le secrétariat de la filière. En règle générale, les dates suivantes s'appliquent :

- Remise du projet de recherche (validation du thème) en semaine 24. Base : Guide pour la rédaction de travaux scientifiques et techniques (voir littérature complémentaire)
- Remise du travail de bachelor en semaine 7
- Rédaction de la contribution à l'annuaire des travaux de bachelor à partir du début du semestre de fin d'études en semaine 8
- Défense du mémoire de bachelor pendant le semestre de clôture à partir de la semaine 16

## 4 Encadrement et soutien

### 4.1 Le rôle de l'entreprise

Dans l'idéal, l'encadrement et les instructions données aux étudiant-e-s doivent être assurés au sein de l'entreprise par une personne professionnelle expérimentée. On attend des étudiant-e-s une prise de contact active.

L'entreprise met à disposition les ressources nécessaires pour les travaux pratiques du travail de bachelor.

### 4.2 Le rôle de la filière BSc en Technique du bois

Au début du stage, un-e professeur-e de la filière BSc en Technique du bois est désigné-e comme personne de contact. Il/elle prend contact au début du stage et offre son aide pour le choix du sujet de mémoire. Le tuteur ou la tutrice de stage accepte le projet de recherche (validation du thème) soumis jusqu'à la semaine 24 avec la réponse correspondante pour approbation par la Commission d'expert-e-s de la HES.

Lors de l'approbation du thème, la Commission attribue également l'expert-e (issu-e de cette commission) ainsi que la première et la deuxième personne à encadrer (enseignant-e-s ou chercheur-s / chercheuse-s) selon des critères professionnels.

La première personne est responsable de l'encadrement pendant le travail et de l'évaluation après la remise du mémoire de bachelor ainsi que de sa modération de sa présentation. Elle est la première personne de contact en cas de questions ou de problème.

La deuxième personne évalue le travail de bachelor d'un point de vue professionnel, et complète le point de vue de son / sa collègue responsable. Elle est à la disposition des étudiant-e-s en tant que deuxième personne de contact.

L'expert-e de la Commission d'expert-e-s de la HES évalue le mémoire de bachelor du point de vue de la pratique et apprécie en particulier des aspects qui concernent la pertinence pratique et l'aptitude professionnelle. Lors de l'attribution des expert-e-s, les conflits d'intérêts éventuels sont examinés et évités.

Si nécessaire, la filière soutient également le mémoire de bachelor avec des ressources de laboratoire (personnel technique, machines d'essai, utilisation générale du laboratoire).

## 5 Confidentialité et délais

En règle générale, les mémoires de bachelor sont accessibles au public, dans le but de privilégier la recherche et d'accroître de manière continue les connaissances pour l'ensemble de la filière bois. Si des informations commerciales confidentielles sont traitées dans le travail de bachelor, une période de confidentialité de cinq ans au maximum peut être demandée via une demande écrite de l'entreprise à la direction de la filière. L'abstract en trois langues et la contribution à l'annuaire des travaux de bachelor sont dans tous les cas publics.

## 6 Salaire, statut, assurance, contrat de travail

Le stage est rémunéré. Le salaire est négocié entre l'entreprise et l'étudiant-e et dépend du lieu, du temps consacré au travail de bachelor, du contenu de la formation, etc.

En règle générale, le salaire reflète le fait que le stage est considéré comme un temps idéal pour s'exercer à la pratique professionnelle et une phase de formation. Les détails sont réglés dans le contrat de travail conclu entre l'étudiant-e et l'entreprise. La Haute école spécialisée bernoise n'est jamais une partie contractuelle. Toutefois, le contrat de travail doit être soumis à la direction de la filière pour validation (cf. chapitre 7).

Les étudiant-e-s en stage conservent leurs droits et obligations scolaires. Avec le statut « en congé », ils /elles continuent à être immatriculé-e-s à la Haute école spécialisée dans la filière BSc en Technique du bois. Durant l'année de stage, la Haute école spécialisée bernoise prélève une taxe de congé de CHF 100.–.

Les étudiant-e-s doivent veiller eux/elles-mêmes ou via leur entreprise formatrice à être correctement assuré-e-s pendant leur stage (AVS/AC/LAA).

## 7 Recherche du lieu de stage

La recherche d'une place de stage et la conclusion d'un contrat d'engagement sont en principe l'affaire des étudiant-e-s. La direction de la filière Bachelor en Technique du bois peut mettre à disposition une liste d'anciennes entreprises de stage. Les étudiant-e-s des semestres supérieurs peuvent également fournir des renseignements. Des informations complémentaires sont disponibles sur Moodle.

Avant la signature du contrat, les étudiant-e-s demandent l'accord de la direction de la filière Bachelor en Technique du bois pour le lieu de stage prévu. Cela permet également de confirmer que l'environnement de travail correspond et permet de rédiger un mémoire de bachelor.

## 8 Littérature complémentaire

### **Guide pour la rédaction de travaux scientifiques et techniques Bases pour BFH-AHB et BFH-TI**

*Rédigé par Valérie Calabria, Eva Hoffman-Zang, Diego Jannuzzo, Céline Känzig, Martin Keller, Tobias Keller, Katrin Künzi Hummel. Version septembre 2022*

### **Guide pour des présentations orales réussies Bases pour la BFH-AHB et la BFH-TI**

*Rédigé par Valérie Calabria, Eva Hoffman-Zang, Diego Jannuzzo, Céline Känzig, Martin Keller, Tobias Keller. Version 1, septembre 2023*